

La fin des implants mammaires macrotexturés!

Abderrahim DERRAJI - 2019-04-07 20:50:17 - Vu sur pharmacie.ma

D'après un communiqué du 4 avril 2019, l'Agence nationale du médicament et des produits de santé (ANSM - France) a décidé par "mesure de précaution", d'"interdire la mise sur le marché, la distribution et l'utilisation" des implants mammaires macrotexturés et ceux à surface recouverte de polyuréthane. En effet, après avoir mené de nombreuses investigations afin d'étudier le lien entre la survenue de cas de lymphomes anaplasiques à grandes cellules associés aux implants mammaires (LAGC-AIM) et la texture des implants mammaires, l'ANSM considère que «plus l'implant est texturé et rugueux, plus le risque de survenue de LAGC-AIM est important». Eu égard à la "rareté du risque", l'ANSM ne recommande cependant pas l'explantation préventive pour les femmes porteuses des références concernées. Par contre, l'Agence recommande leur suivi, comme elle préconise aux chirurgiens d'utiliser de préférence des implants mammaires lisses en chirurgie esthétique ou reconstructrice.

Conformément à l'avis d'experts de l'INCa de février 2019 sur les LAGC, l'ANSM recommande :

- Face à des signes fonctionnels ou physiques (épanchement péri-prothétique abondant, augmentation de volume, douleur, inflammation, masse, ulcération, altération de l'état général) survenant notamment à distance de la phase post-opératoire chez une femme porteuse d'implants mammaires, le diagnostic de LAGC-AIM doit être évoqué.
- Pour les femmes porteuses d'un implant mammaire et sans signe clinique au niveau des seins, le groupe d'experts préconise le suivi habituel : examen clinique annuel des seins et exploration radiologique éventuelle adaptée.
- Les professionnels de santé en charge de ces suivis (médecins généralistes, chirurgiens, oncologues, gynécologues, radiologues, sages-femmes, etc.) doivent être informés et sensibilisés aux signes locaux qui peuvent être associés à la survenue d'un LAGC-AIM.